



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 08 SEPTEMBRE 2016**

# La formation professionnelle en pleine crise

DOSSIER RÉALISÉ PAR NICOLAS CÉSAR  
n.cesar@sudouest.fr

Pour lutter contre le chômage, François Hollande avait promis de « mettre de l'ordre » dans le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Objectif : utiliser plus efficacement un budget de 32 milliards d'euros par an (financé par les entreprises à 43 %, les Régions à 14 %, l'État à 13 %...), qui représente 15 % du PIB ! Afin de renforcer l'employabilité des chômeurs, mais aussi de salariés qui doivent être de plus en plus « multicompetences ». Vaste chantier.

Actuellement, en France, il existe 55 000 organismes de formation, contre 4 000 en Allemagne... Depuis les années 1990, nombre de rapports parlementaires en dénoncent les dysfonctionnements. En cause : un système trop administré, trop rigide, et une faible efficacité des dépenses. Avec pour conséquence de fortes inégalités d'accès à la formation.

## Une nouvelle usine à gaz

Pour tenter d'y remédier, depuis janvier 2015 le droit individuel à la formation (DIF, peu utilisé depuis sa mise en place, en 2004) a laissé la

place au compte personnel de formation (CPF). Principale innovation : tous les salariés du privé et du public peuvent désormais capitaliser des heures de formation tout au long de leur vie professionnelle.

Les droits ne sont plus perdus s'ils n'ont pas été consommés pendant deux ans, mais reportés. Et ce dès 16 ans. Car, aujourd'hui, ceux qui profitent le moins de la formation professionnelle en France sont les jeunes (24,4 %)... et les demandeurs d'emploi (14 %). Souvent par méconnaissance du système. Et alors même que plus de 100 000 jeunes quittent chaque année l'école sans aucun diplôme. À l'inverse, les salariés du privé (à 42 %) et les fonctionnaires (à 19 %) sont ceux qui bénéficient le plus de ce dispositif. Et, parmi eux, surtout les cadres.

Autre changement : alors que le DIF était limité à 120 heures de droits à formation, le CPF, plus généreux, est plafonné à 150 heures. Des changements séduisants sur le papier, et avalisés par les différents partenaires sociaux. Mais, en pratique, le dispositif, lancé dans la précipitation selon les professionnels, s'avère être une nouvelle usine à gaz. En août dernier, 3,3 millions de salariés avaient créé

**ÉCONOMIE** La grande réforme du secteur, lancée il y a un an et demi par le gouvernement pour réduire le chômage, est un échec. L'activité chute. Les professionnels sonnent l'alarme

leur compte, soit à peine deux sur dix. Depuis début 2015, seulement 395 000 personnes ont validé un dossier de formation, contre 600 000 par an sous l'ère du DIF. Une goutte d'eau au regard des 23 millions de bénéficiaires potentiels du dispositif. Les salariés, mais aussi les

Une liste de formations certifiantes et « liées aux besoins de l'économie »

patrons de PME se disent perdus face à ce changement. Car, pour être financée, toute demande doit désormais être piochée dans des listes de formations éligibles. Or, s'il y a pléthore de cursus longs comme les CAP, les licences professionnelles ou les masters, l'offre n'est guère fournie du côté des formations courtes, où sont pourtant les besoins.

## 25 % de baisse d'activité

Au final, la réforme de la formation professionnelle a aujourd'hui pour principale conséquence d'avoir supprimé l'obligation pour les entreprises de justifier devant le fisc qu'elles ont bien consacré 0,9 % de leur masse salariale (le seuil obligatoire fixé par la loi) à des actions de formation. Ce

n'est plus qu'une « obligation sociale » afin de sécuriser le parcours professionnel des salariés. Résultat : « Les entreprises ont réduit de 25 % en moyenne leur budget de formation en 2015 », fait observer Gaëtan Griffon, responsable formation de la CGT de l'Aquitaine. Les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) se préparent à licencier... « Il va y avoir une baisse des effectifs de 15 % », s'inquiète-t-il.

Bernard Corrhions, représentant du Medef au Fongecif de l'Aquitaine, est plus nuancé : « C'est la première grande réforme dans le secteur depuis 1971. Avec une avancée majeure : désormais, les formations sont en lien avec un emploi et avec les spécificités régionales du marché du travail. Les salariés doivent choisir dans une liste de formations certifiantes et « liées aux besoins de l'économie ».

« Il est normal que cette réforme prenne du temps. Cela bouscule aussi les organismes de formation, qui doivent revoir leur offre », souligne Bernard Corrhions. « Il faut avant tout

mieux communiquer, car les entreprises n'ont pas compris cette réforme », reconnaît Pénélope Lucas, directrice du Fongecif d'Aquitaine, l'organisme paritaire mandaté par les partenaires sociaux pour la prise en charge du congé individuel de formation.

## Un levier pour la compétitivité

Aujourd'hui, les professionnels du secteur donnent l'alerte et demandent au gouvernement et aux partenaires sociaux de revoir rapidement leur copie. Car la formation professionnelle est un formidable levier pour améliorer la compétitivité de

notre économie, mais aussi tenter d'atténuer le chômage et les inégalités sociales. Aujourd'hui plus que jamais. La moitié des métiers qui existeront dans vingt ans sont encore inconnus, mais déjà le monde du travail demande aux salariés d'être « multicompetents » et de s'adapter, notamment à la révolution numérique.

Cet échec de la réforme de la formation professionnelle tombe mal, au moment où le président de la République a lancé un grand plan pour former 500 000 chômeurs en 2016. D'autant plus qu'il sera difficile de légiférer à nouveau sur le sujet avant la prochaine élection présidentielle.

## « Urgence nationale »

Jean Wemaëre préside la Fédération de la formation professionnelle. Il s'inquiète de la complexité du système administratif.

« Sud Ouest » Comment expliquer l'échec de cette réforme ?

**Jean Wemaëre** L'appareil français de la formation professionnelle est bloqué à cause d'un système administratif trop complexe. Les besoins sont pourtant considérables. La révolution numérique devrait entraîner la disparition dans vingt ans de 47 % des emplois actuels, en les automatisant, selon une récente étude de l'université d'Oxford. Paradoxalement, en 2020, en France, nous aurions 2 millions d'emplois non pourvus, selon les projections de l'institut McKinsey. C'est pourquoi le sujet est une urgence nationale. Afin d'en faire l'une des priorités pendant la campagne présidentielle, nous venons de pré-

senter aux candidats notre livre blanc pour « libérer la formation ». Car, comme le dit l'OCDE, la force d'un pays, c'est sa capacité à former.

Quelles solutions proposez-vous ?

Il faut créer un droit à la formation universel et portable, avec un compte personnel de formation plus ouvert. Y compris aux fonctionnaires, aux indépendants, aux professions libérales... Et, pour les 16-30 ans, nous proposons de généraliser l'alternance afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Comment inciter les sociétés à se mobiliser ?

Par un crédit d'impôt quand les PME dépassent un certain seuil de formations, et la création d'un label « capital humain ». L'idée est soutenue par des parlementaires de gauche et de droite.

# Le Pôle emploi met les bouchées doubles

**NOUVELLE-AQUITAINE** L'organisme promet de faciliter l'accès aux formations pour les personnes à la recherche d'un emploi, notamment à l'aide d'un site

« Aujourd'hui, l'accès à la formation est souvent perçu comme un parcours du combattant pour les chômeurs », reconnaît Frédéric Toubeau, directeur régional du Pôle emploi. En raison notamment d'un système administratif trop complexe et d'une offre peu lisible pour les candidats. Ainsi, le dispositif de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp) n'est pour l'heure mobilisé qu'à 85 % de ses capacités.

Le problème est particulièrement prégnant dans certaines filières, telles que le bâtiment, où le taux de remplissage des formations n'est que de 65 %. Un comble, quand on sait que « 75 % des chômeurs ayant suivi une formation retrouvent un emploi après leur stage », rappelle Frédéric Toubeau.

Pour tenter d'y remédier, dans la Nouvelle-Aquitaine, l'Afp et le Pôle emploi ont décidé d'unir leurs forces et se sont engagés en mai dernier à mener ensemble huit grandes actions. Il s'agit par exemple d'améliorer l'information sur l'offre de formation en multipliant les affichages dans les agences du Pôle emploi et les campagnes ciblées par e-mail sur les journées portes ouvertes des centres Afp. Mais cela ne suffira pas.

## Enfin un portail des formations

Le Pôle emploi le sait bien et promet de changer en profondeur son « logiciel ». Première pierre de ce chantier : le lancement en mai dernier du site La Bonne Formation (1), qui permet aux chômeurs d'avoir une visibilité sur l'offre de formation sur son

territoire ainsi que sur le taux d'accès à l'emploi. Autre mesure de bon sens, qui n'avait pas été prise jusqu'ici, « l'entretien avec le conseiller référent sera systématique à l'issue de la formation », précise Frédéric Toubeau.

Du côté de l'Afp, le changement majeur est la suppression des tests pour accéder aux formations. « Ces tests nous donnaient l'image d'un organisme qui sélectionne les candidats et n'est pas accessible à tous », explique Fabienne Roger, la directrice régionale.

Mais le vrai enjeu est surtout de mieux adapter l'offre aux besoins des entreprises. En ce sens, 26 777 nouvelles formations vont être proposées en Nouvelle-Aquitaine. L'Afp s'apprête à créer, par exemple, des



**Fabienne Roger (Afp) et Frédéric Toubeau (Pôle emploi) vont travailler de concert.** PHOTO QUENTIN SALINIER / X 50

programmes sur l'installation et la réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Dans l'industrie, de nouveaux métiers pour les techniciens vont également voir le jour, tel celui d'opérateur de commandes numériques. Des forma-

tions sur mesure seront par ailleurs développées pour répondre à des besoins locaux, comme à Rochefort sur les matériaux composites dans le secteur du nautisme.

(1) [labonneformation.pole-emploi.fr](http://labonneformation.pole-emploi.fr).

## L'Antenne à sec, les irrigants pointés du doigt

**RIVIÈRE** Antenne, nature, loisirs & patrimoine (ANLP) s'inquiète de l'assèchement de la rivière l'Antenne, qui rayonne sur deux départements, « de la Charente-Maritime à Cognac. Selon l'association, il est lié à la sécheresse mais aussi à des ponctions trop importantes pour l'irrigation du maïs, dans sa partie amont. ANLP a écrit il y a quelques jours au préfet de Charente-Maritime pour lui demander de revoir les modalités d'évaluation du niveau d'eau, qu'elle estime inadap- tées. Elle plaide pour une inspection sur le terrain. « Les faits que nous déplorons avec tant d'autres associations, dont celles des pêcheurs, ont déjà été dénoncés dans des études en 1995, 2003 et 2007 », insiste le président d'Antenne, nature, loisirs & patrimoine, Michel Adam.

APRÈS LA DIFFUSION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LES PESTICIDES À BIRAC

# La vallée du lymphome lutte contre le poison

La médiatisation de cas de cancers relance le débat lié à l'impact de la viticulture

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

Ils sont au centre de la « vallée du lymphome » et au cœur du documentaire diffusé mardi soir sur France 5. À Birac, Jacky et Claudine Massoulard étaient devant leur poste pour regarder « Pesticides : le poison de la terre ». En novembre dernier, les caméras ont suivi Claudine, 74 ans, atteinte d'un lymphome depuis 2010. « Le documentaire n'a malheureusement pas parlé du brouillard qui stagne et emprisonne les pesticides, réagit l'intéressée. Il y a quelques jours encore, on a senti une odeur très forte après l'épannage. »

Pourtant, elle explique avoir accepté de se livrer de bon cœur, alors qu'elle part aujourd'hui pour Villejuif tester un traitement de la dernière chance dans un service spécialisé. « Je sais que je vais mourir... Ça m'aide moralement de parler de ce qui m'est arrivé. Maintenant, il faut que les politiques tapent du poing sur la table. » Installé depuis 1970 à Birac, le couple découvre le lymphome de Claudine en 2010. Cette retraitée de La Poste n'a pourtant jamais travaillé dans le milieu viticole.

## « Un tabou dans la région »

Le documentaire de France 5 montre justement que le village compte six cas de cancers ou de lymphomes chez une population sans lien avec la viticulture et relativement jeune : Jonathan Mélier, un maçon de 26 ans ; Julien Guyonnet-Duperat, mécanicien automobile de 23 ans ; Marie-Claude, 57 ans...

Jacky Massoulard pose donc cette question : « Est-ce la faute à pas de chance si un même village concentre autant de malades ? Il faut qu'on me dise s'il y a une autre explication que les pesticides. » Car le hameau où ils vivent est en contrebas de co-



Claudine et Jacky Massoulard vivent au pied des vignes, là où les pesticides s'accumuleraient. Comme Claudine, cinq autres riverains sont touchés par un lymphome ou un cancer. PHOTO I. G.

teaux de vignes. Pour eux, les nuages de produits phytosanitaires sont emprisonnés dans cette vallée et empoisonnent les habitants.

Une explication défendue par le docteur Jean-Louis Levesque, qui suit les patients de la « vallée du lymphome ». Lui aussi a été interviewé dans le documentaire : « Ce n'est pas facile pour les malades de médiatiser leur histoire, car c'est un sujet tabou dans la région, explique celui qui est aussi maire de Châteauneuf. Mais c'est nécessaire pour que les choses bougent. »

En effet, le médecin entend saisir l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) des six cas de cancers.

« Il faut que des enquêtes épidémiologiques soient menées pour que l'on puisse établir un lien entre les pesticides et ces pathologies. »

## L'attitude de la filière

Pour l'heure, la science a du mal à établir avec précision un lien de cause à effet, faute d'études de grande envergure faisant référence. D'ailleurs, certains téléspectateurs ont été choqués, mardi soir, d'entendre les propos de Bernard Gauthier. Le viticulteur de Malaville semble remettre en question les risques inhérents aux pesticides et en a assez de voir sa profession tenue pour coupable. « On en veut à l'industrie des pesticides, pas aux agriculteurs, tempère Claudine Massoulard. On sait qu'ils sont sous la contrainte de leur activité économique. »

Mais l'absence de remords d'une certaine partie du monde viticole semble se répercuter sur l'ensemble

de la filière. Certes, on a pu assister, ces derniers mois, à plusieurs débats publics très suivis sur la place des produits phytosanitaires. Comme un témoin d'une prise de conscience qui paraissait inconcevable il y a encore quelques années. Le Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic) a d'ailleurs déminé le sujet lundi (un jour avant la diffusion) en annonçant le lancement, lors du prochain salon Vinitech de novembre, d'un « dispositif ambitieux d'accompagnement de la viticulture vers de la certification environnementale ».

Demain, le docteur Pierre-Michel Périnaud sera présent à un débat à La Couronne, à 20 h 30. Il viendra apporter une bonne nouvelle : le ministère de la Santé vient d'annoncer le lancement d'une étude nationale sur les effets des pesticides chez les enfants en zone viticole et arboricole. Une nouvelle avancée dans ce combat au long cours.

# Marianne Reynaud est prête pour les législatives

**POLITIQUE** Elle brigue l'investiture du PS dans une circonscription qu'elle a sillonnée au service de sa mère

Elle ne l'avait pas encore officialisé. Marianne Reynaud-Jeandidier explique à « Sud Ouest » pourquoi elle se lance dans la course aux législatives, dans une circonscription de Cognac-Barbezieux aujourd'hui tenue par sa mère, Marie-Line Reynaud, dont elle est l'assistante parlementaire.

**« Sud Ouest ».** Êtes-vous candidate aux élections législatives ?

**Marianne Reynaud-Jeandidier.** Oui, je suis candidate à l'investiture du PS en interne. La première étape sera le 2 octobre, on saura alors si la circonscription est « fléchée » pour être réservée à la candidature d'une femme. La deuxième sera le premier tour du vote des militants, le 8 octobre.

Quand avez-vous prise cette décision ?

Il y a eu des moments où elle était prise, puis elle ne l'était plus... Ce qui s'est passé avant les élections régionales m'a fait hésiter. Ce qui m'a décidé, c'est que je rencontre plein de gens qui me disent : « Ça doit être toi ». Quand on entend ça tous les jours... La décision a été prise en famille, cet été.

Y a-t-il de fortes chances que la circonscription soit réservée à une femme ?

Le PS veut qu'au moins la moitié des circonscriptions soit « fléchées » pour les femmes, pour augmenter le taux général de 26 % de députées. La règle, c'est que quand un homme ou une femme arrête, c'est une femme qui est investie. Je suis la première à regretter qu'il faille imposer la parité. La réalité, c'est que sans cela, on ne serait même pas à 26 % au PS.

Est-il possible que vous soyez seule en lice au sein du PS ?

Aucune idée. Dans le fond, je n'espère pas. Plus la base de militants à se prononcer sera large, mieux ce sera. C'est compliqué, nous ne sommes pas nombreuses à pouvoir être candidates. Il faut être connu. La circonscription est difficile, très vaste, avec 168 communes. De Mesnac, à l'ouest, à Aubeterre, au sud-est, il y a 45 minutes de route. Aujourd'hui, c'est un territoire que je connais, je l'ai parcouru de fond en comble.

Être « la fille de », est-ce plutôt un avantage ou un inconvénient ?

Cela a été plus difficile qu'autre chose au départ. Il a fallu que je travaille deux fois plus pour démon-



Marianne Reynaud-Jeandidier : « La circonscription est difficile, très vaste, avec 168 communes. [...] c'est un territoire que je connais, je l'ai parcouru de fond en comble. » PHOTO: G.

## Plus proche de Benoît Hamon

« Au niveau national, c'est le grand blizzard. » Adhrente du PS depuis 1997, et secrétaire de la section de Cognac, Marianne Reynaud-Jeandidier s'avoue déçue par le flou qui règne dans son camp.

« Il y a des gens au gouvernement qui ont fait un excellent travail, je pense à Bernard Cazeneuve, Jean-Yves Le Drian ou Marisol Touraine. Le problème de ce gouvernement, c'est qu'il a très mal communiqué sur ce qui était bien fait, et ce qui n'était pas bien a été très mal pris. La loi Travail, par exemple, ça m'a posé problème. » Elle espère qu'il n'y aura pas une « multiplicité de candidatures » pour la présidentielle. Dans celles qui émergent, elle dit « aimer beaucoup Benoît Hamon, aussi parce que je le connais bien. » « Je préférerais 100 fois un nouveau quinquennat Hollande plutôt que Sarkozy », ajoute-t-elle, revendiquant « la loyauté » pour vertu cardinale.

En piste pour une bonne place sur la liste du PS aux élections régionales, elle s'était finalement retirée après avoir été doublée par un autre Cognaçais, Jonathan Munoz. « C'est digéré. Je ne le regrette pas, quand je vois comment ça se passe pour les aides aux associations. »

trer que j'étais compétente. Au niveau de mes compétences, je n'ai plus rien à prouver. Mon travail à la mairie de Cognac est reconnu. D'ailleurs, l'opposition m'attaque juste une fois par mandat... Mais c'est aussi une bonne chose parce que Marie-Line a un super-parcours. Elle m'a inculqué des valeurs, le travail, l'écoute des gens...

Et puis il y a une culture politique dans la famille. Mon grand-père maternel était adhérent au RPR, ma grand-mère paternelle a été adjointe à Barbezieux. À 8 ans, je voyais des réunions secrètes à la maison, parce qu'il n'était pas facile de monter des candidatures à gauche. L'argument « c'est la fille de » n'est pas suffisant, cela veut bien dire que l'on n'a pas grand chose à me reprocher sur mon travail.

Que voudriez-vous garder de l'approche de votre mère, et que ferez-vous différemment ?

Ce que je garde de bien, c'est une très grande proximité avec les gens, avec simplicité, qu'ils soient riches ou pauvres, de droite ou de gauche. Je retiens aussi qu'il faut beaucoup travailler. Ce que Marie-Line faisait moins, c'est d'utiliser les outils de communication modernes. Ce n'est pas la même génération. Si je suis élue, par exemple, j'organiserai un compte-rendu de mandat une fois par an.

Certains qualifient Marie-Line Reynaud de « super assistante sociale »...

C'est faux ! Si, par exemple, 80 % du plan de modernisation des itinéraires routiers pour le Poitou-Charentes a été attribué à la Charente, c'est

## PARCOURS

Mariée et mère d'une fille de bientôt deux ans, Marianne Reynaud-Jeandidier est née à Cognac le 23 octobre 1981. Après un Deug de Lettres et des expériences dans le privé, elle est devenue assistante parlementaire de sa mère, Marie-Line Reynaud, au Parlement européen, à partir de 2004, puis à l'Assemblée nationale, depuis 2007. En 2008, elle a été élue avec Michel Gourinchat au Conseil municipal de Cognac, où elle est adjointe aux affaires sociales. Elle vient de décrocher un diplôme de Management et administration des entreprises à l'IAE de Caen pour préparer une reconversion dans le privé.

bien qu'elle a fait son boulot. Elle a beaucoup travaillé sur le cognac, aussi. Et puis elle est souvent partie de situations personnelles pour intervenir sur des dossiers plus larges. Je pense à la loi « termites », par exemple. Tout se relie à la loi. Ce n'est pas parce que l'on ne communique pas que l'on ne bosse pas.

Que ferez-vous pour les élections municipales de 2020 à Cognac ?

Ce n'est pas du tout à l'ordre du jour. Je me concentre sur 2017. Si je suis élue, et je l'espère, je ne ferai pas de cumul exécutif. J'abandonnerai mes fonctions d'adjointe. Mais je resterai au conseil municipal. C'est mieux pour être informé de l'intérieur et pouvoir interagir.

Recueilli par Jonathan Guérin et Philippe Ménard



Hannah Berkouk, de Hello Asso (à gauche), a prêté main-forte aux associations. PHOTO I.G.

# La Part des anges s'ouvre au grand public

**COGNAC** La vente caritative de la filière propose de contribuer à l'élan avec un financement participatif des associations sur Internet

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

La dixième édition de la Part des anges reste inchangée dans ses valeurs mais évolue dans son fonctionnement. La traditionnelle vente de charité organisée par le Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic) aura lieu jeudi 22 septembre dans la cité des eaux-de-vie.

Cependant, pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter les 24 carafes d'exception fabriquées pour l'occasion par les grandes maisons, les organisateurs innovent en proposant d'aider directement les associations bénéficiaires. Pour cela, Hello Asso a été sollicité. « Nous sommes le premier site de financement participatif pour les petites et moyennes associations », affirme Hannah Berkouk, chef de projet de cette petite entreprise bordelaise née en 2013.

## « Un dispositif inédit »

Jusqu'au 15 octobre, une campagne de dons au profit de trois structures charentaises se tiendra sur Hello Asso (1). « L'idée est de prolonger l'élan de solidarité de la vente aux enchères avec un dispositif digital inédit »,

résume Catherine Lepage, la directrice du Bnic. Car chaque année, une association nationale est choisie comme lauréate. Cette fois, il s'agit des Apprentis d'Auteuil, une fondation œuvrant depuis cent cinquante ans pour la formation et l'aide à l'insertion des jeunes en difficulté sociale.

À côté, des projets à l'échelle départementale sont également choisis. Il y a tout d'abord le club Soroptimist de Cognac. Cette organisation non-gouvernementale (ONG) défend la cause des femmes. 10 000 euros sont nécessaires pour pérenniser le centre d'accueil pour conjoint(e)s battu(e)s. « Nous insistons aussi sur la réinsertion professionnelle, précise Pierrette Dubois, la présidente. Pour cela, nous proposons des formations de taille de vigne, mais cela a un coût. »

Ensuite, le dispositif Nos Quartiers ont du talent propose un coaching spécialisé afin que les jeunes diplômés issus de milieux défavorisés trouvent du travail. « Ça consiste à faire marcher l'ascenseur social », synthétise Jean-Rodolphe Laguionie, le responsable régional. « C'est la responsabilité sociale de l'entreprise que d'assurer l'égalité des

chances pour l'emploi. » Dans la région, une dizaine d'entreprises parrainent 200 candidats, et la collecte servira à faire grimper ce chiffre à 300. Mais là encore, l'argent est le nerf de la guerre car chaque jeune représente un coût de 500 euros.

## Une nouvelle école

Enfin, à Angoulême, une quinzaine de membres du Cours l'Odyssee est en train d'imaginer une école privée sur mesure : « Nous serons prêts pour la rentrée 2017 », assure Éric Le Mière, vice président de l'association.

La structure existe déjà sous la bannière Espérance Banlieues avec quatre écoles, et vise à réintégrer au système les élèves décrocheurs issus des quartiers prioritaires. « L'école accueillera une vingtaine d'élèves répartis en deux classes, du primaire à la troisième, venus d'Angoulême et sa périphérie. » L'argent récolté servira à l'achat d'un minibus de ramassage scolaire.

Autant de bonnes actions que la Part des anges veut désormais mettre à la portée de tous.

(1) Les pages sont visibles depuis [lapartdesanges.cognac.fr](http://lapartdesanges.cognac.fr)

# Le Forum à l'étroit

**ASSOCIATIONS** Pour ce week-end, la Ville a dû digérer une quinzaine d'inscriptions en plus



Le forum enregistre une quinzaine d'associations en plus. A. LAZARD

Quel le forme aura le forum des associations en 2017 ? Ce rendez-vous traditionnel de la rentrée n'échappe pas aux interrogations posées par le passage à la communauté d'agglomération, le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Déjà, le forum accueille des associations basées à Châteaubernard ou Cherves-Richemont. Sera-t-il amené à élargir encore son champ ?

Cela supposera de revoir une organisation qui atteint aujourd'hui ses limites. Il y avait 105 participants en 2015, il faut faire de la place pour une quinzaine de plus cette année. On peut y dénicher quelques nouveautés, tels la section BMX qui a fait scission de l'Union vélocipédique cognaçaise, « La déco pour tous » et « Jet electro tech 16 », qui organisait récemment un tournoi de pétanque sur fond de musique au vélodrome.

Blues Passions, La Fête du cognac, le festival Polar, l'Avant-Scène... Le monde de la culture fait un retour en force, un phénomène initié par le collectif lancé par les différentes structures, afin de mieux peser dans le débat local. Ils siègeront indépendamment mais côte à côte.

Il a fallu ruser pour que tout le monde puisse se tasser dans l'Espace 3000. D'autant que pour des

raisons de sécurité, les accès sur les côtés seront fermés. Il faudra passer par l'entrée principale. Pour les mêmes raisons, les animations du bord de Charente ont été rapprochées de l'esplanade, afin de rester sous l'œil de la police.

## Baptêmes nautiques

En raison des complications que pose cet afflux, il n'y aura pas de conférence-débat, le samedi matin. Mais que les participants se rassurent, l'apéro d'ouverture, le samedi midi, ne disparaît pas ! Deux « food trucks » proposeront un peu de restauration à l'entrée.

Et le week-end sera rythmé par les démonstrations à l'extérieur des archers, des Cani'Kazes, des boulistes ou encore des hockeyeurs, sur un parquet situé à l'arrière. Les Copains du port proposent un baptême nautique, au port, samedi et dimanche de 14 heures au départ du port de plaisance. Danse, arts martiaux, jeux de rôle, poésie, etc, les animations s'enchaîneront aussi à l'intérieur, le forum ne manque pas de forces vives pour cela.

Forum des associations, samedi de 14 à 19 heures et dimanche de 10 à 18 heures à l'Espace 3 000. Entrée libre.

# Collège: une réforme, une grève

■ Première rentrée pour la réforme du collège  
 ■ Et première grève des profs  
 ■ Malgré la contestation, dans les classes, les élèves sont déjà au diapason du nouveau programme.

Richard TALLET  
 rtallet@charentelibre.fr

**P**our leur faire comprendre l'accent tonique, elle les fait frapper chaque syllabe avec leurs mains. Corinne Vandehende est

prof d'espagnol au collège de Mansle. Pour la première fois, elle a en face d'elle une classe de 5<sup>e</sup>. Une des nouveautés de la réforme des collèges. L'enseignante est pour. À en croire les syndicats, elle serait une exception. On mesurera, ce matin à 10h30, l'ampleur réelle de la contestation. L'intersyndicale appelle à la grève contre ces nouveaux programmes (voir ci-dessous).

Bien peu d'enseignants défendent ces nouveaux programmes. L'enthousiasme de Corinne Vandehende fait donc figure d'exception. «*Tout me plaît, le rééquilibrage des heures, les heures d'aide personnalisée, l'interdisciplinarité, le début de la deuxième langue dès la 5<sup>e</sup>.*» Seule critique de sa part, que les quatre niveaux changent d'un coup. «*C'est lourd à gérer et pénalisant pour les élèves de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> qui, sur l'ensemble des quatre années, vont perdre des heures de langue.*»

## Fin de la classe bilingue

«*Oui, ça bouleverse l'organisation, mais on a besoin de ça,*» ajoute Pascale Barat, la principale du collège de Mansle. Cette rentrée, elle s'y prépare depuis des mois et finalement, le plus



Pascale Barat apprécie que la LV2 débute dès la 5<sup>e</sup> comme cette classe qui vivait son premier cours d'espagnol avec Corinne Vandehende.

Photo Renaud Joubert

»  
 En 6<sup>e</sup>, on a perdu notre classe bilingue allemand. Mais ils peuvent commencer dès la 5<sup>e</sup>.

difficile a été de gérer la formation des professeurs. «*Entre janvier et les vacances de printemps, j'ai refait 14 fois les emplois du temps.*»

Dans son équipe, beaucoup étaient opposés à la réforme. «*Mais nous sommes fonctionnaires, nous devons appliquer la loi.*» Pascale Barat a été claire. «*Soit on s'oppose et rien n'est prêt pour la rentrée. Soit on applique la loi et on le fait bien. Il n'y avait aucune raison de paniquer parce que, ce que la réforme demande, nous le faisons déjà.*» La réforme lui a même facilité la tâche pour les emplois du temps. «*Chaque niveau étant à 26 heures par semaine, c'est plus simple à répartir sur les 32 plages horaires d'une semaine normale.*»

L'an dernier, elle avait des niveaux sur 33 heures par semaine, à faire loger sur 32, même avec l'aide des profs de maths du collège, c'était aussi complexe que de faire rentrer un rond dans un carré et réciproquement.

«*Les gens vont croire que c'est le monde des Bisounours,*» sourit la principale, consciente que son discours positif dénote. «*C'est vrai qu'on a perdu notre classe bilingue allemand en 6<sup>e</sup>. Mais ils peuvent commencer dès la 5<sup>e</sup>. Nous aurons plus de germanistes puisque cette LV2 était réservée aux seuls élèves de la classe bilingue.*»

Sa seule véritable inquiétude pour la rentrée, c'était la gestion de la vie scolaire. «*Avec 26 heures sur une semaine à*

*32, je craignais l'explosion des heures d'études.*» Elle a réussi à faire terminer tous les 6<sup>e</sup> à 16 heures chaque jour. Pour les autres niveaux, «*sur certains enseignements on a pu faire des groupes donc réduire les élèves en étude.*»

## Multiplés affectations

Et puis le collège propose beaucoup d'activités comme le foot, le canoë, le ping-pong et divers autres ateliers. «*Et j'ai pu obtenir un demi-poste d'assistant d'éducation en plus, j'ai quatre surveillants tous les jours.*» Pour les manuels scolaires, qui forcément changent en même temps qu'e les programmes, «*on a reçu une dotation excep-*

*tionnelle de 20 000 €*», presque sept fois plus que la dotation annuelle normale.

«*Je m'attendais à des réactions de la part des parents,*» ajoute la principale. «*Mais la réforme a été occultée à leur niveau par les problèmes de sécurité. Le collège a toujours été un lieu ouvert, cette année, nous avons fermé les grilles, regrette Pascale Barat. Ils étaient aussi inquiets de l'absence des profs.*»

À Mansle, les 26 profs sont présents. Six d'entre eux doivent quand même parfois faire le grand écart entre plusieurs établissements «*dont le prof d'anglais qui fait trois collèges, dans le même secteur.*» Les détracteurs de la réforme assurent qu'elle accentue le phénomène.

## «La ministre a besoin d'un coup de pied au cul!»

Ils ne désarment pas. La rentrée est là. La réforme en place, mais ce matin, l'intersyndicale appelle à faire grève. «*La ministre a besoin d'un coup de pied au cul,*» lâche Alain Héraud du SNEC-FSU. Les syndicalistes demandent le retrait de cette réforme et, a minima, la restauration du dialogue. «*Elle a balayé d'un revers de manche nos revendications, ce n'est pas comme ça qu'on fait une réforme.*»

«*L'interdisciplinarité est positive, reconnaît Benoît Ouvrand de la CGT. «La rendre obligatoire me semble compliqué.» Le TZR (titulaire zone de remplacement), rattaché à Mansle et Villefagnan, craint le mariage forcé entre profs qui n'ont pas forcément d'atomes crochus.» Tous font le décompte des heures perdues sur le temps disciplinaire. Ce temps où un enseignant professe seul dans sa matière. Alain Héraud y ajoute les pertes horaires pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. «*Comme tous les niveaux changent d'un coup, à la fin de leurs quatre années de collège, ces élèves en cours de cycle vont perdre un trimestre de LV2 pour ceux qui sont en 4<sup>e</sup>.*» Il multiplie la demi-heure perdue par les 36 semaines d'école d'une année scolaire. Il craint aussi l'effet pervers sur le brevet des collèges. Les élèves doivent défendre les six EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) auxquels ils ont*



L'intersyndicale croit encore possible le retrait de la réforme.

Photo RT

participé. Mais comme il n'y en a que deux par niveau, «*des 3<sup>e</sup>, cette année, n'en auront que deux à défendre.*» «*À l'FI, on est pour la réforme, jure Olivier Brunaut, mais on souhaite surtout des programmes disciplinaires avec un accès égal sur l'ensemble du territoire.*» Il craint que la liberté laissée aux établissements de choisir leurs sujets d'EPI ou de gérer, en 6<sup>e</sup>, les quatre heures à répartir entre les sciences physiques, les sciences de la vie et de la terre et la technologie,

génère des différences notables entre les collèges. Il craint aussi, comme les programmes ne sont plus établis par année mais par cycle, que cela pose des problèmes d'adaptation aux élèves obligés de changer d'établissement. La liste des griefs est encore longue. Tous parlent d'un manque de moyens, de temps de concertation oubliés. Ils le répéteront haut et fort devant les grilles de l'inspection académique dès 10h30 ce matin.

## Ce qui change avec la réforme du collège

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, les élèves auront 26 heures de cours par semaine, avant les 6<sup>e</sup> faisaient 25h, les 5<sup>e</sup> 23h, les 4<sup>e</sup> 26h et les 3<sup>e</sup> 28h30

De la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, 3 heures d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) pris sur les heures affectées aux disciplines concernées. Les thèmes des projets sont laissés au choix des établissements

La LV2 commence dès la 5<sup>e</sup>

La pause méridienne ne peut pas faire moins de 1h30

Les sciences physiques sont enseignées dès la 6<sup>e</sup>, elles intègrent un paquet de 4 heures partagées aussi avec les sciences de la vie et de la terre et la techno

La 6<sup>e</sup> intègre le cycle 3 avec le CM1 et les CM2, le cycle 2 regroupe la 5<sup>e</sup>, la 4<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>. Les programmes ne sont plus découpés par année mais par cycle

# La ville lumière brille toujours dans le monde



**Le top 5 de l'attractivité des villes dans le monde : Paris en 4<sup>e</sup> position.**

- 1<sup>re</sup>. LONDRES**  
conforte sa 1<sup>re</sup> place\*
- 2<sup>e</sup>. SINGAPOUR**  
gagne une place\*
- 3<sup>e</sup>. TORONTO**  
gagne une place\*
- 4<sup>e</sup>. PARIS**  
gagne deux places\*
- 5<sup>e</sup>. AMSTERDAM**  
nouvel entrant\*

\* par rapport à 2014

Source : Etude PwC

PARIS est ...

1<sup>re</sup> pour sa qualité de vie

2<sup>e</sup> plateforme de correspondance internationale pour le business

3<sup>e</sup> pour son capital intellectuel et d'innovation

8<sup>e</sup> puissance économique mondiale

INFOGRAPHIE CL

■ Alain Rousset

## Bonneau-Bonnefont-Dauré en pool à la Région

Ils se sont présentés tous les trois hier après-midi à Bordeaux, dans le bureau d'Alain Rousset, le président socialiste de Nouvelle-Aquitaine. Le président divers droite du département de la Charente François Bonneau, le président socialiste de Grand'Angoulême Jean-François Dauré et le maire Les Républicains d'Angoulême Xavier Bonnefont, main dans la main pour défendre les dossiers charentais d'une seule voix. «Montrer à la Région qu'en Charente, on a décidé d'avancer ensemble», disent les trois élus avec presque les mêmes mots. Trois dossiers forts à l'ordre du jour: la nécessaire rénovation du tunnel de la Gâtine, dont le financement n'est pas totalement bouclé après le tour de table des partenaires habituels (il manque 2 millions d'euros), le stade de Chanzy qui doit être adapté depuis la montée en pro D2 du SAXV



Photo archives B. C.

(il manque 1 million d'euros pour la première tranche) et l'image au sens large du terme. Pas de réponse très concrète au terme de l'entrevue, admettent les élus mais un «bon accueil d'Alain Rousset» et des perspectives. «Nous avons compris que confrontée aussi à des contraintes financières, la Région n'avait pas toute la latitude budgétaire qu'elle souhaitait. Mais le président Rousset est prêt à travailler sur une optimisation des moyens», explique François Bonneau. «Concernant le tunnel de la Gâtine, des possibilités peuvent être trouvées dans le cadre du contrat de plan Etat-Région», soulignent Jean-François Dauré et Xavier Bonnefont. Quant à une participation de la Région à Chanzy, des pistes devraient être proposées «à l'automne». «La porte est ouverte», résume avec satisfaction le maire d'Angoulême.

- Après son énorme succès l'an passé, l'afterwork revient aux Abattoirs ce soir
- Avec des changements ■ À commencer par l'entrée, désormais payante à 3 €.

# L'afterwork espère encore enflammer les jeudis soir

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

**P**rès de 5 000 personnes en neuf dates, soit plus de 500 personnes par afterwork l'an dernier pour sa saison de lancement. Un jeudi par mois, c'était de la folie pour cet événement créé aux Abattoirs en partenariat avec le restaurant cognacais L'Arty Show. À titre de comparaison, la trentaine de concerts de l'année 2015-2016 ont ramené 250 personnes en moyenne, soit 7 000 personnes, à peine plus qu'aux afterworks. Et des recettes au bar bien plus importantes que lors des concerts. «Ces chiffres ne sont pas négligeables pour nous, ces soirées sont même essentielles pour l'équilibre de l'association», confirme le directeur des Abattoirs, Gaëtan Brochard, qui a vu dans le même temps la fréquentation de ses concerts baisser d'environ 10% l'an passé. «Mais ce n'est bien sûr pas à cause des afterworks. On a même vu des clients venus pour la première fois à West Rock un jeudi soir et revenir ensuite pour un concert après avoir découvert le lieu.» Autant dire que Les Abattoirs n'avaient pas envie de tuer la



5 000 personnes sont venues aux afterworks du jeudi l'an passé aux Abattoirs. Un succès à confirmer dès ce soir. Photo archives CL

poule aux œufs d'or, mais plutôt de la faire grossir encore un peu. «Surtout que c'est une rentrée importante. Il va y avoir beaucoup de changements, à commencer par le nom [Les Abattoirs à la place de West Rock, NDLR], mais aussi la volonté de développer encore l'événementiel et les partenariats. C'est vrai qu'on a envie de surfer un peu là-dessus.»

## Trois euros pour (la consigne des verres)

Pour y parvenir, le directeur et son équipe opèrent plusieurs changements dès ce jeudi soir pour l'ouverture de la saison avec un afterwork «Retour de plage» à partir de 18 heures (1). Le plus spectaculaire est bien sûr l'entrée qui devient payante. Certes, elle n'est que de 3 euros, mais symboliquement, cela pourrait freiner certains ardeurs. «Cela va servir à la consigne des verres. On a eu des problèmes de stocks l'an dernier, justifie Gaëtan Brochard. On va pouvoir aussi réguler le public,

»  
Ces chiffres ne sont pas négligeables pour nous. Ces soirées sont même essentielles pour l'équilibre de l'association.

sans oublier le remboursement d'une partie des frais qui sont de l'ordre de 5 000 euros par soirée», poursuit Gaëtan Brochard. L'autre changement de taille est la fin du partenariat avec le restaurant L'Arty Show qui assurait la partie restauration mais aussi une bonne partie de l'ambiance des soirées l'an passé. «Nous nous sommes réorganisés en interne pour que tout se passe bien», veut rassurer le directeur tout en évoquant «un pari à réussir».

Pour y parvenir, la salle mettra à disposition un bar en plus – soit quatre au total, deux à l'intérieur et deux en terrasse – et confie pour cette première soirée une partie restauration à l'équipe de la Fête du cognac. L'an passé, certaines soirées ont été victimes de leur succès et manqué de stocks. Au menu de ce «Retour de plage»: huitres, moules à la plancha et sandwich au lomo, histoire de bien lancer la saison ou de bien finir l'été selon les points de vue. Les Abattoirs ne comptent pas non plus «banaliser» l'événement et resteront à un afterwork par mois, avant d'en faire deux aux mois de juin et juillet. «Mais nous préparons un nouveau type d'événement, plutôt le vendredi ou le samedi soir, sur lequel nous allons communiquer bientôt», précise son directeur. Qui espère continuer à surfer sur ce succès populaire et économique.

(1) Afterwork «Retour de plage», à partir de 18h. Entrée: 3 euros. Dress code: marinière et espadrilles.



Le directeur des Abattoirs, Gaëtan Brochard.

Photo archives Renaud Joubert

# Premières pistes alléchantes pour la 21<sup>e</sup> édition

Bernard Bec, le patron du Polar, a dégainé hier les nouveautés à l'affiche du rendez-vous du 14 au 16 octobre. Dont une spéciale Mocky.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

L'intrigue du prochain Polar le festival de Cognac, du 14 au 16 octobre prochain, ne sera dévoilée que le 22 septembre lors de la présentation officielle de cette 21<sup>e</sup> édition dont le cinéaste Jean Becker («L'été meurtrier», «Les enfants du marais...») est président d'honneur. Dans l'attente, et pour mettre en haleine le public, son patron Bernard Bec a levé le voile hier sur les nouveautés à l'affiche de cette manifestation (1) qui fait chaque année la part belle au genre dans la BD, le cinéma, la littérature, la télévision et le théâtre.

## ■ Mocky, invité perpétuel

Invité d'honneur du Polar 2015, l'enfant «terrible» et prolifique du cinéma français était venu présenter l'un de ses derniers films, «Monsieur Cauchemar», lors de cette édition. Une projection à succès après laquelle, conquis par la manifestation, il avait proposé à Bernard Bec de revenir chaque année livrer à Cognac et en avant-première un nouveau polar de son œuvre. «On a bien sûr dit oui», se félicite ce dernier qui a décidé du coup de nommer Jean-Pierre Mocky «premier invité perpétuel du Polar le festival». Le réalisateur sera donc de nouveau présent avec dans ses valises «Rouges étaient les lilas», un thriller à l'affiche féminine avec notamment Marianne Basler, Dominique Lavanant ou encore Grâce de Capitani au générique (le vendredi 14 à La Salamandre).

## ■ Un fan-club officiel

Ils sont déjà plus d'une centaine à avoir leur carte alors que l'opération a seulement été lancée courant juillet. Le fan-club du Polar est né. Bernard Bec y pensait depuis un moment. «Les demandes de visiteurs se multipliaient depuis que le cinéma est à l'affiche de la manifestation», explique-t-il. Il a fini par répondre aux sollicitations. Pour 35 euros par an, les



Bernard Bec, aux côtés de Nathalie Drouillard qui animera la rencontre avec l'auteur Michèle Barrière au château Otard.

Photo G. B.

membres, outre une carte numérotée, pourront bénéficier de scoops tout au long de l'année, de petits cadeaux (affiches signées, cartes postales, recueils collector...) ou d'invitations (après tirage au sort) pour déjeuner ou dîner avec des invités du festival. «Cela va permettre de tisser des liens encore plus étroits avec le public, de faire vivre aussi notre site et notre page Facebook», se réjouit-il. De faire entrer un peu d'argent dans les caisses par ailleurs, «même si ce n'était pas dans la réflexion», tient-il à préciser. «Au mieux, cela nous aidera à conserver la gratuité de l'événement.»

## ■ Clin d'œil aux 1000 ans et nouveaux lieux de rendez-vous

Le festival s'associe aux festivités du millénaire de la ville et proposera une rencontre avec Michèle Barrière, auteure de polars historiques dont «Enquêtes de

Quentin du Mesnil, maître d'hôtel à la cour de François I<sup>er</sup>» et héros de cette saga autour du roi. «Elle sera à Cognac pour la première fois et quoi de mieux que le château Otard et les appartements du roi pour la recevoir», annonce Bernard Bec.

Un château qui fait partie des trois nouveaux lieux investis par le festival avec les Abattoirs et la salle des quais Hennessy. Les premiers recevront le lauréat 2015 du Polar du meilleur spectacle théâtral, «Artiste de complément», de et avec Jacques Dupont (le 16 à 14h30). Hennessy ouvrira ses portes pour un clin d'œil à Jean Gabin suivi de la projection du monument «Touchez pas au griski» de Jacques Becker, père de Jean.

(1) Les jauges du Polar étant limitées, il convient de réserver. Ouverture des réservations le 24 septembre sur le site du festival [www.festival-polar-cognac.fr](http://www.festival-polar-cognac.fr)

## ■ EXPOSITION

# Les jumeaux de Königswinter au Couvent des Récollets

**D**e l'art germanique s'affiche sous plusieurs formes dans les salles Marvaud et du Prieuré au Couvent des Récollets jusqu'au 16 septembre. Une quinzaine de jumelles et jumeaux des Cognaçais, en provenance de la ville de Königswinter, 40 000 habitants (le double de la population cognaçaise), située au bord du Rhin, exposent leurs œuvres très éclectiques sur le thème commun du «millénaire». Les uns et les autres fêtent leurs mille ans. Peintres et photographes allemands se partagent la vision onirique de leur cité, à l'occasion du millénaire de Königswinter qu'ils ont fêté en 2015. «*Nous sommes venus commémorer à notre façon vos propres mille ans*», a dit Karsten Hindriches, le président allemand du jumelage avec Cognac, lors du vernissage de l'expo mardi soir. Peter Wirtz, le maire de Königswinter, était l'invité vendredi dernier de Michel Gou-

rinchas à la cérémonie de la libération de Cognac.

«*Je ne sais plus combien de discours j'ai prononcé depuis jeudi soir... Que notre amitié puisse aider à lutter contre les nationalismes qui menacent*», a répété le maire dans sa énième allocution en présence des Allemands et d'une délégation écossaise de Perth.

A noter la présence de Robert Pinet, castelbernardin germanophone, retraité de la maison Hardy, marié à Margaret, une Allemande. Il avait traduit la lettre du maire de Königswinter adressée à Francis Hardy dans les années 80 dans laquelle le «burgmeister» (le maire) de la ville allemande manifestait son désir de s'allier avec Cognac pour le meilleur et pour le pire. «*La procédure du jumelage était lancée*», a expliqué Robert Pinet qui sert aussi d'interprète occasionnellement auprès des Allemands de Durbach, la ville de la Forêt-Noire, jumelée avec Châteaubernard.



Monique Arramy, la présidente du comité de jumelage de Cognac, a pris la parole avant son homologue allemand (à la droite de Michel Gourinchas).

Photo CL

# Les éleveurs font plier Carrefour

Des éleveurs bovins ont mené des actions pour protester contre le prix d'achat de la viande jugé trop bas pour couvrir leurs frais. Un accord a finalement été trouvé dans la soirée.

Un accord a finalement été trouvé entre les éleveurs bovins et l'enseigne Carrefour, a annoncé hier soir la Fédération nationale bovine (FNB) sur son compte twitter. «La responsabilité l'emporte, une nouvelle ère pour la filière bovine», a indiqué le principal syndicat d'éleveurs bovins, qui avait organisé dans la journée des actions contre le groupe de grande distribution, lui reprochant d'acheter la viande à des prix trop bas. Au terme de trois heures de négociations menées par le PDG de Carrefour Georges Plassat, l'enseigne s'est engagée à présenter dans les rayons de tous ses magasins au moins 50% de «cœur de gamme», autrement dit de la viande en provenance de bovins élevés pour leur viande et pas des vaches «de réforme», des vaches laitières trop âgées pour donner du lait, a expliqué Jean-Pierre Fleury, président de la FNB. Carrefour a aussi accepté de définir la rémunération des éleveurs en fonction des coûts de production, définis notamment à partir d'un réseau de fermes de référence et d'un indice dit Ipampa prenant en compte l'ensemble des coûts de production de l'exploitation, dont la rémunération du producteur. Sous le slogan de «Carrefour voleur», des groupes de plusieurs dizaines d'éleveurs avaient dans la journée manifesté dans ou devant des supermarchés, parfois en «améliorant» l'affichage des prix de la viande. «Carrefour voudrait



Visé par plusieurs actions hier, Carrefour est l'un des principaux acheteurs de viande dans la grande distribution.

Photo AFP

payer le charolais au même prix que les vaches allaitantes alors que ça n'a rien à voir» en termes de qualité, avait déclaré le président de la fédération départementale FDSEA 21, Fabrice Faivre. «Le juste prix serait de 4 euros le kilo minimum et aujourd'hui, quand tout va bien, on nous l'achète à 3,30 à 3,50 euros le kilo» a-t-il dit, en ajoutant que les éleveurs me-

naient «le même combat» que les producteurs laitiers avec Lactalis. Ces derniers ont arraché la semaine dernière une hausse du prix du lait vendu au géant industriel. Carrefour est l'un des principaux acheteurs de viande dans la grande distribution en France. A Caen, en Normandie, une quinzaine d'éleveurs ont distribué des prospectus. Mais à Issoire (Puy-

de-Dôme), ils ont déposé un cadavre de fumier devant l'entrée de la galerie marchande avec une banderole «Achetez de la merde». Dans plusieurs cas, les manifestants encourageaient les clients à aller acheter leur viande dans le réseau Système U, qui s'est engagé en mai à revaloriser les prix de la viande bovine de 1 euro le kilo pour les races à viande.

## ■ FACEBOOK

### Signaler les radars, c'est légal

La Cour de cassation a confirmé la relaxe générale de membres d'un groupe Facebook anti-radars établissant une importante jurisprudence qui stipule dorénavant «clairement» qu'informer de la localisation de radars n'est pas interdit, a indiqué hier l'avocat des prévenus. Le code de la route «ne prohibe pas le fait d'avertir ou d'informer de la localisation d'appareils, instruments ou systèmes servant à la constatation des infractions à la législation ou à la réglementation de la circulation routière», écrit la Cour dans son arrêt. Est «uniquement» interdit «l'usage des dispositifs ou produits de nature ou présentés comme étant de nature à déceler la présence ou perturber le fonctionnement d'appareils, instruments ou systèmes servant à la constatation» de ces infractions, ajoute l'arrêt. La Cour de cassation rejette ainsi le pourvoi qu'avait



Photo AFP

formé le parquet après la relaxe en appel, il y a un an, de douze membres d'un groupe Facebook, aujourd'hui fermé, qui donnait la localisation de radars en Aveyron. «La jurisprudence est établie. Elle est claire et précise. Cela met fin à une hypocrisie incroyable», a réagi Rémy Josseume, spécialiste parisien du droit routier qui défendait les prévenus, évoquant les nom-

breux sites «comme celui du magazine AutoPlus» qui donnent la liste des radars et, de l'autre, les membres de ce groupe Facebook qui avaient été condamnés, en première instance à Rodez en septembre 2014, à un mois de suspension de permis de conduire. L'utilisation des détecteurs de radars est en revanche passible d'une amende de 1.500 euros et d'un retrait de six points sur le permis.